

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 05-411-1931 portant modification au tableau annexé au décret du 6 juillet 1904 relativement au classement de personnel des douane.

n° 05-411-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 février 1931

Numéro JO
n° 411 du 28/02/1931

Date du numéro
28 février 1931

VISAS

le Gouverneur de la Côte française des Somalis.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 21 janvier 1931 portant modification au tableau annexé au décret du 6 juillet 1904, relativement au classement du personnel des douanes,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 21 janvier 1931, susvisé, portant modification au tableau annexé au décret du 6 juillet 1904 relativement au classement du personnel des douanes. Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonies.

CHAPON-BAISSAC.